

Votre référent : Anthony CALMETS
Adresse : 8, rue Jean-Pierre de Triquerville
 35400 Saint Malo
Tél : 02.99.58.24.64
Email : saintmalo@apef.fr
Site web : www.apef.fr
Structure déclarée, agréée et autorisée :
SAP502929995 - R160713F035Q841

Organigramme :

Directeur : Hervé LEPIEZ
Directrice commerciale : Pascale LEPIEZ
Chargée d'accueil : Mélanie GEORGES
Responsable d'agence : Anthony CALMETS
Coordinatrices de secteur : Marine MOREAU, Célia GICQUEL
Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

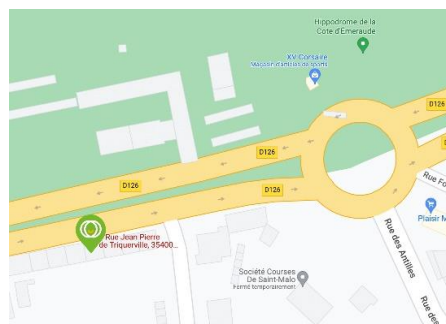
Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Ligne 4 : Arrêt COUBERTIN



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Agglomération de Saint Malo, cantons de Dol de Bretagne, Dinard, Châteauneuf-d'Ille et Vilaine

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM.

Conseil Départemental : 1, Avenue de la Préfecture 35040 RENNES

DREETS : 3B Avenue de Belle Fontaine 35510 CESSON SEVIGNE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et de présentation et ses annexes.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter la liste des personnes qualifiées, par arrêté départemental, qui vous est remise par l'agence



TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF SAINT MALO

		TARIFS HORAIRES		
		HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt
CONSEIL DÉPARTEMENTAL				
 APA. ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile.			
	✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Tarif Semaine : Il comprend le reste à charge du tarif APA (% de 23€ TTC notifié par le Conseil Départemental) + 5,90€ TTC	27,39 €	28,90 €	50% du reste à charge de votre facture
	Tarif Dimanches et jours fériés : Il comprend le reste à charge du tarif APA (% de 23€ TTC notifié par le Conseil Départemental) + 9,90€ TTC	31,18 €	32,90 €	
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est égale à 100% . Il comprend le tarif APA (23€ TTC)	21,80 €	23,00 €	
Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE		31,18 €	32,90 €	16,45 €
 PCH. PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées.			
	✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (23€ TTC) + 5,90€ TTC	27,39 €	28,90 €	50% du reste à charge de votre facture
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE		31,18 €	32,90 €	16,45 €
CAISSES DE RETRAITE				
 ARDH. L'AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation.			
	✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓ Ne pas relever de soins palliatifs	23,27 €	25,60 €	50% du reste à charge de votre facture
 PAP. PLAN D'AIDE PERSONNALISÉ AU MAINTIEN À DOMICILE	Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile.			
	✓ Avoir 75 ans et plus ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD	23,27 €	25,60 €	
CNRACL.	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	23,27 €	25,60 €	
CNMSS.	Caisse nationale militaire de sécurité sociale.	23,27 €	25,60 €	

(*) Le détail des prestations, des formules et des aides (les aides et montants sont attribuées par les organismes financeur et ne dépendent pas d'APEF) sont précisées dans le livret d'accueil - Nos tarifs sont majorés de 25% les heures de nuit (21h - 6H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0,80 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)





TARIFS APPLICABLES AU 1 janvier 2023



TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE * APEF SAINT MALO

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	26,27 €	28,90 €	14,45 €
Bien-être	27,18 €	29,90 €	14,95 €
Evasion	28,09 €	30,90 €	15,45 €
Ponctuel	31,36 €	34,50 €	17,25 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX SENIORS			
Aide + Accompagnements	28,09 €	30,90 €	15,45 €

Détail des formules en annexe

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP			
Aide + accompagnements	28,09 €	30,90 €	15,45 €

Détail des formules en annexe

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	28,09 €	30,90 €	15,45 €
Garde d'enfants + 3 ans	27,27 €	30,00 €	15,00 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	31,36 €	34,50 €	17,25 €

Détails des formules en annexe

JARDINAGE			
Ponctuel	38,33 €	46,00 €	23,00 €
PACKS			
10h (450€ TTC - 375€ HT)	37,50 €	45,00 €	22,50 €
15h (660€ TTC - 550€ HT)	36,67 €	44,00 €	22,00 €
20h (860€ TTC - 716,60€ HT)	35,83 €	43,00 €	21,50 €
BRICOLAGE			
Ponctuel	41,82 €	46,00 €	23,00 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 29,90€ TTC - 24,91 HT)

Assistance informatique (45,00 € TTC - 37,50 € HT) Soutien scolaire (32,40 € TTC - 29,45 € HT) Cuisine à domicile (39,90 € TTC - 36,27 € HT) Cours de gym à domicile (55,00 € TTC - 45,83 € HT) Présence et vigilance à domicile (39,90 € TTC - 33,25 € HT) Démarches administratives (36,00 € TTC - 32,73 € HT) Cours de musique à domicile (46,00 € TTC - 38,33 € HT) Mise en beauté (pour personnes dépendantes) (56,00 € TTC - 50,91 € HT) Soins et promenades d'animaux de compagnie (pour personnes dépendantes) (31,00 € TTC - 28,18 € HT) Collecte repassage (32,50 € TTC - 29,55 € HT) Surfaces Vitrées - Grand Ménage (39,20 € TTC - 35,64 € HT)

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (21h - 6h), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt instantané, renseignements en agence

Frais de gestion administrative mensuels : 9,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 0,80 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'intervention : 2,00€ TTC (1,67€ HT) par intervention

Frais d'enlèvement des déchets verts: 10€ TTC (8,33€ HT) par remorque d'un poids < à 50Kg; 35€TTC (29,17€ HT) par remorque d'un poids > à 50Kg

